CAP VIAS

Professionnels

Programme de formation

Violences sexuelles en établissement : repérer et réagir

Adopter une posture sécurisante et des pratiques communes en cas de violences sexuelles sur une personne accompagnée en ESSMS

En bref

Public	Professionnels d'ESSMS	**Prérequis**	Aucun
Lieu et modalité	En présentiel, dans votre établissement Déplacement France entière	**Effectif**	4 à 12 personnes
Durée	2 jours (14 heures)	**Dates et délais**	1 mois
Intervenante	Morgane de Zan, formatrice et sexologue clinicienne	**Tarif**	**1 200 € par jour, soit 2 400 €** Hors frais de déplacement TVA non applicable.

Objectifs

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

1. Définir les violences sexuelles et les distinguer d'une vie intime, affective et sexuelle consentie
2. Repérer les signes et les facteurs de risque de violences sexuelles chez les personnes accompagnées
3. Accueillir la parole d'une personne victime avec une posture sécurisante
4. Mettre en œuvre les procédures de signalement

Contenu

Module 1 · Définitions et cadre légal
Consentement, infractions sexuelles, maltraitance, distinction avec la VIAS

Module 2 · Repérer les situations
Facteurs de vulnérabilité et signes d'alerte, à travers des cas pratiques

Module 3 · Accueillir la parole et protéger
Posture sécurisante, communication adaptée, points de vigilance, premières mesures de protection

Module 4 · Signaler et agir en équipe
Procédures de signalement et cadre légal associé, rôle du tuteur ou du curateur, que l'auteur présumé soit un professionnel ou une personne accompagnée, et pratiques communes, à travers des cas pratiques

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques avec remise d'un PDF en fin de formation
- Exercices, études de cas, jeux
- Méthodes active, expositive et interrogative

Moyens techniques

- Matériel d'animation et supports apportés par la formatrice
- Vidéoprojecteur, mur blanc, paperboard et salle adaptée au groupe par l'établissement

Modalités d'évaluation et documents

	Avant la formation	Pendant la formation	À l'issue de la formation	Après la formation
Évaluation	• Entretien d'analyse des besoins et des attentes	• Positionnement au début de la formation puis évaluation des acquis • Évaluation continue de la participation • Évaluation de la satisfaction des participants à chaud	• Évaluation finale de l'atteinte des objectifs	• Recueil de l'avis de l'établissement
Documents	• Recueil des besoins • Devis • Convention de formation • Conditions générales de vente • Règlement intérieur • Programme de formation • Convocation	• Supports projetés • Feuille d'émargement • Questionnaire de positionnement • Questionnaire de satisfaction à chaud	• Supports en PDF • Attestation de fin de formation (sous 10 jours ouvrés) • Certificat de réalisation • Facture	• Questionnaire de satisfaction à froid

Satisfaction : formation nouvelle, pas de données à ce jour.

Accessibilité

Pour toute demande d'adaptation (rythme, supports adaptés, etc.), contacter la référente handicap, Morgane de Zan, au moins 14 jours avant le début de la formation.

Adaptations possibles : outils et jeux adaptés, horaires flexibles, formation en demi-journées, rythme ajusté au groupe. L'accessibilité du lieu est vérifiée en amont.

Contact et devis

Morgane de Zan
07 44 41 50 90
morgane@capvias.fr
capvias.fr

Le contenu et la durée de la formation peuvent être ajustés selon les besoins de votre établissement : n'hésitez pas à me contacter pour en parler.